



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Enseignement primaire

Etablissement scolaire du Mandement

Ecoles de Dardagny, La Plaine, Russin, Satigny Mairie et Satigny Village

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etablissement
de Dardagny – La Plaine - Russin**

Jeudi 19 mai 2011 - 18h00 à 19h00
Salle de direction de l'école de La Plaine

Présents :

Président : Yves Corbat
Secrétaire : Madlen Liaudet
Commune de Dardagny : Stéphane Carrara
Enseignantes : Anna Carrel-Pharisa
Maurice Morisod
Vivienne Waelti
Représentants des
parents : Karin Nussberger
Murielle Ramu
GIAP : Leila Gonzalez

Excusé :

Commune de Russin : Nadia Penet
Enseignantes : Françoise Haeberlin
Représentants des
parents : Anne Gros
Jean-Luc Morel

Ordre du jour

1. Bienvenue, accueil

M. Corbat souhaite la bienvenue à chacun et déclare cette séance ouverte.

2. Organisation des classes et perspectives 2011-2012

M. Corbat informe que pour l'année prochaine le nombre de classes ainsi que le taux destiné au soutien pédagogique spécifique aux élèves en difficulté sera identique à cette année. De plus avec l'arrivée importante d'enfants qui débiteront leur scolarité en août prochain, une classe uniquement composée d'élèves de 1P (nouvelle dénomination) pourra voir le jour.

L'organisation des degrés des classes sera également reconduite ce qui signifie qu'une partie des élèves de 3P(nouvelle dénomination) continueront à fréquenter l'école de Russin et une partie des élèves de 5P (nouvelle dénomination) continueront à fréquenter l'école de La Plaine.

M. Corbat remettra la liste des classes aux 2 communes, dès que l'organisation des classes sera achevée.

Pour l'année à venir, on peut constater une légère augmentation des élèves pour les écoles de Russin, La Plaine et Dardagny.

En ce qui concerne la proposition de rocade entre les degrés des écoles de Russin et de La Plaine, M. Corbat informe que cette proposition demeure et fera l'objet d'une future discussion dans le cadre d'un Conseil d'Etablissement.

Mme Ramu a entrepris de faire une consultation auprès des parents afin de connaître le point de vue des parents par rapport à la possibilité d'une telle rocade. Il en ressort que la majorité des parents pensent qu'il serait préférable que ce soit les enseignants qui changent d'école plutôt que les élèves. Le cas échéant de procéder à un mixage entre les 3 écoles.

M. Carrara signale qu'une telle décision ne pourrait être prise par les parents au vu de toute l'implication logistique qui en découlerait pour la Commune. Cela devrait se discuter entre la direction de l'établissement et la Mairie. Il ajoute que selon lui, la proposition de rocade entre les degrés des écoles de Russin et de la Plaine est caduque.

Mme Waelti relève que dans l'esprit des habitants et des élèves, chaque école correspond à des tranches d'âge donc à des degrés spécifiques.

M. Corbat signale que dans une telle perspective il est intéressant de tenir compte de l'avis de tous les intervenants mais que la décision et l'organisation, si tel devait être le cas, se prendrait entre la direction de l'établissement et les autorités communales de Russin et de Dardagny.

M. Corbat signale qu'il pourrait être envisageable pour la rentrée 2012-2013 d'ouvrir une classe de 2P(nouvelle dénomination) à La Plaine, car selon les informations reçues par la direction de la garderie, une trentaine d'élèves de 1P seraient attendus à Russin.

3. Dossiers en cours

3.1 Organisation action préventive TPG

M. Corbat informe qu'une réunion avec les TPG est organisée le 6 juin 2011, en vu d'adapter la présentation de la prévention aux différentes catégories d'âge des élèves. Initialement cette présentation est destinée aux 6P. Mme Ramu, représentante des parents d'élèves et membre de l'APE se rendra également à cette séance.

Les représentants des enseignants proposent d'agender cette présentation en tout début d'année scolaire, soit en septembre. M. Corbat suggère de solliciter la participation du chauffeur du bus lors de cette présentation.

Il s'avère que depuis quelques temps, il a été constaté que c'est un même chauffeur qui conduit le bus, et le transport des élèves se passe par conséquent plus calmement et plus respectueusement. L'avantage indéniable est la connaissance que le chauffeur a des élèves.

Il est rappelé que l'ensemble des élèves recevra mi-juillet un courrier auquel sera joint la charte concernant les trajets en ainsi que l'horaire du bus.

Mme Gonzalez informe que le GIAP joindra également cette charte à leur courrier.

3.2 Fête des écoles 2010-2011

M. Corbat confirme sa présence à 16h30 et remercie les autorités communales d'avoir coordonné la cérémonie officielle de Russin avec celle de Satigny.

4. Bilan CE et organisation 2011-2012

L'objectif d'améliorer la communication entre les différents intervenants semble avoir été atteint.

Le comité actuel du CE fonctionnera encore durant l'année scolaire à venir à l'issue de laquelle il faudra procéder soit à la reconduction du Comité ou à une élection. M. Corbat profitera des séances de parents prévues à la rentrée scolaire pour préciser le rôle tenu par le CE en vue de sensibiliser les parents à une éventuelle participation active en vue des prochaines élections.

La prochaine séance aura certainement lieu au mois de septembre.

5. Divers

Mme Gonzalez annonce que Mmes Hélène Dupraz et Irène Dupraz quittent le GIAP mais sont d'ores et déjà remplacées. Elle communiquera prochainement le nom des animatrices à M. Corbat.

M. Carrara remercie l'école de Dardagny de s'être prêtée à la manifestation « un village, un talent » ce qui a demandé l'investissement des enseignants et des élèves.

Il annonce également une réorganisation des représentations dévolues aux adjoints au Maire à la suite des élections communales et annonce son retrait du CE tout en précisant que dès la rentrée scolaire les autorités communales de Dardagny seront représentées par Mme Isabelle Guyot en tant que responsable de la commission scolaire.

De plus il pose la question suivante à M. Corbat, à savoir s'il est possible de siéger au CE en ayant une double casquette ? Dans le cas présent, Mmes Gros et Ramu seront dès juin 2011 conseillères municipales. M. Corbat informe que cela ne pose aucun problème car Mmes Gros et Ramu siègent au titre de représentantes des parents au CE.

M. Corbat s'enquerra de savoir qui représentera les autorités communales de Russin étant donné que Mme Penet quitte toute fonction d'élue à la fin de la présente législature.

M. Corbat remercie l'ensemble des membres du CE pour le travail accompli durant l'année et souhaite à chacun un bel été.

La séance est levée à 19h00.

Le prochain conseil d'établissement sera communiqué au mois de septembre prochain.